

MINISTERE DE L'INTERIEUR

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

> Paris, le 2 octobre 2018 N° 747

Communiqué de presse conjoint

Gérard Collomb, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères et Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

Une tentative d'attentat a été déjouée à Villepinte le 30 juin dernier.

Cet acte d'une extrême gravité envisagé sur notre territoire ne pouvait rester sans réponse.

Par arrêté du 2 octobre 2018 du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et du ministre de l'Economie et des Finances et sans préjudice des résultats de l'action pénale entreprise contre les initiateurs, les auteurs et les complices de ce projet d'attentat, la France a pris des mesures préventives ciblées et proportionnées sous la forme de l'adoption des mesures nationales de gels des avoirs de M. Assadollah Asadi et de M. Saeid Hashemi Moghadam, ressortissants iraniens, ainsi que de la Direction de la Sécurité intérieure du ministère du Renseignement iranien.

En prenant cette décision, la France rappelle sa détermination à lutter contre le terrorisme, en particulier sur son propre territoire.

Pour Jean-Yves Le Drian, "l'attentat déjoué à Villepinte confirme la nécessité d'une approche exigeante dans nos relations avec l'Iran".

Gérard Collomb réaffirme sa "détermination à tout mettre en œuvre pour prévenir toute forme de terrorisme, d'où qu'elle vienne".

Bruno Le Maire souligne que "nous devons assécher les canaux de financement des terroristes afin de mettre fin à leurs actes intolérables. Nous agissons au niveau national avec fermeté et nous continuons à renforcer les dispositifs au niveau international".

Contacts presse:

Cabinet de Gérard Collomb 01 49 27 38 53 Cabinet de Jean-Yves Le Drian 01 43 17 57 93 Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 sec1.pressecab@interieur.gouv.fr presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr